

SOUTENEZ LA FORMATION DES TALENTS DONT VOTRE ENTREPRISE A BESOIN

TAXE D'APPRENTISSAGE 2024

IUT DE PARIS - RIVES DE SEINE



IUT de Paris - Rives de Seine
Université Paris Cité

iutparis-seine.u-paris.fr

QUI SOMMES-NOUS ?

Créé en 1968, l'IUT de Paris – Rives de Seine est un établissement public qui forme ses étudiantes et étudiants en formation initiale classique, en alternance, tout en développant depuis de nombreuses années une offre de formation tout au long de vie.

Pluridisciplinaire, l'IUT est une composante de l'Université Paris Cité, née de la fusion des universités Paris Descartes et Paris Diderot, et de l'intégration de l'Institut de Physique du Globe de Paris.

L'IUT de Paris – Rives de Seine, situé dans le 16^e arrondissement de Paris, comprend six départements d'enseignement dans les domaines du commerce, de l'information-communication, de la gestion, de l'informatique, du social et du socioculturel, de la statistique et de la data. À ces six départements s'ajoutent une filière « Contrôle, Comptabilité et Audit », et une École de service social.

Notre établissement délivre une trentaine de diplômes : Bachelors Universitaires de Technologie, Licences professionnelles, Licences, Masters, Diplômes d'Université et a toujours eu pour ambition de développer une politique de formation à travers des stratégies de professionnalisation en cohérence et en adéquation avec les mondes socioprofessionnels, leurs besoins en compétences et leur ancrage territorial.



+ de 3 000
étudiantes et étudiants,
alternantes et alternants,
stagiaires de la formation continue



700
intervenantes
et intervenants
professionnels



170
enseignantes et enseignants,
enseignantes-chercheuses
et enseignants-chercheurs



80
personnels administratifs
et techniques



+ de 50
années d'existence



+ de 30
diplômes



Forte insertion professionnelle dans le cadre
d'une poursuite d'étude en alternance
ou d'une insertion rapide sur le marché du travail

PROJETS RÉALISÉS ET/OU PRÉVUS GRÂCE AU VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Le soutien financier de la taxe d'apprentissage contribue à garantir les moyens pédagogiques. Il est d'une importance capitale pour nous permettre d'investir dans des équipements de pointe, de développer de nouveaux cursus innovants et de renforcer nos partenariats avec le monde professionnel.

En 2023, la taxe d'apprentissage a permis, entre autres, de financer :

- la seconde phase du déploiement d'un cloud pédagogique,
- le renouvellement de plus de 200 postes informatiques liés à l'enseignement,
- la création de salles de travail en mode projet et l'achat de mobiliers spécifiques.

PRINCIPALES FORMATIONS ÉLIGIBLES AU VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

BACHELORS UNIVERSITAIRES DE TECHNOLOGIE (BUT) - Niveau BAC+3

LICENCES PROFESSIONNELLES (LP) - Niveau BAC+3

MASTERS - Niveau BAC+5

FORMATIONS COURTES

Formations sur-mesure proposées aux salariés et adaptées aux enjeux et besoins exprimés par les entreprises. Ces formations s'appuient sur les compétences de nos départements de formation et des équipes des laboratoires de recherche

Liste complète : iutparis-seine.u-paris.fr/taxe-dapprentissage

MÉTIERS VISÉS

- Métiers du commerce et du marketing
- Métiers de la gestion et de l'audit
- Métiers de la communication, de la publicité et du livre
- Métiers de l'informatique
- Métiers du social et du socioculturel
- Métiers de la Data

LE MOT DU DIRECTEUR

Par le versement du solde de la taxe d'apprentissage, votre entreprise contribue à la qualité des formations de l'IUT dont bénéficient nos étudiantes et étudiants, vos futurs collaborateurs.

Choisir l'IUT pour le versement du solde de 13 % de votre taxe d'apprentissage, c'est participer à la qualité des formations et soutenir un établissement en dialogue constant avec le monde socio-économique qui a fait de la professionnalisation et de l'innovation un axe majeur du développement de son offre de formation, axe renforcé par la création en 2021 des Bachelors Universitaires de Technologie.

Comment ce dialogue avec le monde socio-économique se concrétise-t-il à l'IUT de Paris - Rives de Seine ?

- Intervention de professionnels dans les enseignements et l'évolution des formations
- Conférences métiers
- Projets étudiants au service d'entreprises, stages au cœur de chaque formation, ou contrats d'apprentissage et de professionnalisation
- Accompagnement à la création d'entreprise par notre amorceur, *le Starter*
- Formations et référentiels de compétences sur mesure ou co-construits avec les entreprises
- Innover pour développer de nouveaux talents et apporter de nouvelles réponses aux enjeux du monde actuel

L'IUT est depuis plus de 50 ans un partenaire attentif aux besoins des entreprises. Avec vous, nous pouvons imaginer les actions de demain et continuer à engager des stratégies gagnantes.

Hassine Mounpla

Directeur de l'IUT de Paris- Rives de Seine

COLLABORATION AVEC D'AUTRES ÉTABLISSEMENTS, INSTITUTIONS, PARTENAIRES, SOCIÉTÉS FRANÇAISES OU ÉTRANGÈRES

L'IUT de Paris-Rives de Seine travaille en étroite collaboration avec 11 CFA.

ADAFORSS (Métiers de la santé, du social et de la solidarité)
AFIA (Métiers de l'informatique)
API (Activités multiprofessionnelles à destination des PME en Île-de-France)
ASFORED (Métiers de l'édition)
CERFAL (Activités multiprofessionnelles),
DIFCAM (Métiers de la banque et de l'assurance)
FORMASUP PARIS IDF (Activités multiprofessionnelles),
GRETA METEHOR (Métiers du tertiaire, de l'hôtellerie et de la restauration)
HABITAT FORMATION (Métiers des professions immobilières)
IGS (Métiers du tertiaire)
INGÉNIEURS 2000 (Métiers de l'industrie et de l'ingénierie).

L'IUT est par ailleurs un acteur majeur des cordées de la réussite, dispositif qui permet à de futurs bacheliers technologiques de l'académie de Paris de bénéficier d'un accompagnement spécifique pour leur entrée à l'IUT.

L'IUT de Paris – Rives de Seine est l'une des 12 composantes de la Faculté Sociétés & Humanités

LA FACULTÉ SOCIÉTÉS & HUMANITÉS AU CŒUR DE L'INTERDISCIPLINARITÉ

Véritable lieu d'échanges des savoirs et vivier de recherches pluridisciplinaires, la Faculté Sociétés & Humanités a la particularité de couvrir l'ensemble des champs disciplinaires dans le domaine des arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales, sciences juridiques, économiques et de gestion, ainsi que certaines disciplines scientifiques et technologiques de pointe telles que l'informatique et la science des données.

Grâce à une offre de formation riche et diversifiée, incluant des thématiques inédites en île de France, la Faculté Sociétés & Humanités accueille tous les ans 1 550 apprentis et près de 2 200 stagiaires en formation continue.

Interdisciplinaire par nature, la recherche au sein de la faculté s'appuie sur 41 structures en phase avec les enjeux de la société contemporaine et les défis de demain, et 8 bibliothèques dont 2 centres de ressources disposant de fonds documentaires exceptionnels dans leur domaine.



26 000
étudiantes
et étudiants



61
diplômes nationaux
en alternance



119
parcours de 1^{er} cycle



2 171
stagiaires
de la formation
continue



1215
personnels
enseignant
et de recherche



159
parcours de masters



1 550
apprentis



415
personnels
administratifs



147
DU, DIU et formations
qualifiantes

COMMENT AFFECTER VOTRE SOLDE DE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'UNIVERSITÉ PARIS CITÉ ?

VERSEZ VOTRE SOLDE À L'URSSAF

Déclarez et payez votre solde de taxe d'apprentissage 2023 sur la DSN 2024 (exigible du 6 au 15 mai 2024)

<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F22574>

CHOISISSEZ L'UNIVERSITÉ PARIS CITÉ COMME BÉNÉFICIAIRE VIA LA PLATEFORME SOLTÉA

1.

À partir du 27 mai 2024, connectez-vous à votre espace sécurisé sur la plateforme SOLTÉA :

<https://www.soltea.gouv.fr>

2.

Trouvez l'université Paris Cité

par sa dénomination
ou son numéro de Siret : 130 025 737 00011

3.

Consultez la liste de nos formations et structures éligibles au solde de la taxe d'apprentissage :

<https://u-paris.fr/taxe-apprentissage>

4.

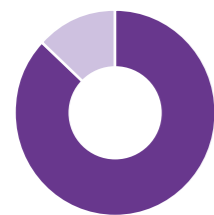
Affectez tout ou partie de votre solde de taxe d'apprentissage à l'université Paris Cité à une de ses formations ou de ses structures éligibles

La caisse des dépôts versera à l'université Paris Cité les montants collectés.

SUIVEZ L'ÉTAT DE VOS VERSEMENTS DIRECTEMENT

> sur votre espace sécurisé SOLTÉA

<https://www.soltea.gouv.fr>



RÉPARTITION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Représentant 0,68% de la masse salariale 2023

87% Part principale de la TA (versée aux CFA) perçues par les URSSAF depuis janvier 2022 (soit 0,59% de la masse salariale)

13% Solde de la TA perçu par les URSSAF (soit 0,09% de la masse salariale 2023)

Contacts

taxe-apprentissage.iutparis-seine@u-paris.fr

Tout savoir sur le versement de la taxe d'apprentissage à l'université Paris Cité

u-paris.fr/taxe-apprentissage

Direction des études, de la formation
et de l'innovation pédagogique

Campus Saint-Germain-des-Prés - 8^e étage

45 rue des Saints-Pères, Paris 6^e

01 76 53 46 30





ILLUMINONS LE MONDE DE DEMAIN

ENLIGHTEN THE FUTURE



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*